

CHEF(FE) DE PROJET DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE VALENCIENNOIS

Grades/Cadres d'emplois

Fonctionnaire de catégorie A, filière technique ou administrative ou par défaut contractuel (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique).

Lieu d'affectation : SAINT-SAULVE

Service d'affectation : Pôle Mobilité et Cohérence Territoriale

Temps de travail : Temps Complet - 35 h / semaine

Niveau du diplôme : Minimum Bac + 3

LE CONTEXTE

Le Syndicat Intercommunal de Mobilité et d'Organisation Urbaine du Valenciennois (SIMOUV) est l'autorité organisatrice de la mobilité sur le Valenciennois et l'établissement porteur du Schéma de Cohérence Territoriale.

Le SIMOUV regroupe à ce jour 82 communes qui font partie de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM) et de celle de la Porte du Hainaut (CAPH), représentant environ 350 000 habitants et une superficie totale de 635 km².

Syndicat Mixte composé uniquement d'établissements publics de coopération intercommunale conformément aux dispositions de l'article L. 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a notamment pour compétences l'approbation, le suivi, la participation à la mise en œuvre et la révision des dispositions du Schéma de Cohérence Territoriale.

Dans ce cadre, le SIMOUV a engagé par délibération du 13 décembre 2022 une procédure de révision du SCoT existant.

La procédure de révision est actuellement en cours (approbation du projet d'aménagement stratégique en février 2025 et échanges en cours au titre du document d'orientations et d'objectifs).

LES MISSIONS

Placé sous l'autorité du Directeur Général Adjoint en charge du pôle Mobilité et Cohérence Territoriale, vous serez amené(e) à travailler en équipe avec les différents services du Syndicat et en collaboration avec les 2 EPCI (CAVM et CAPH) et à contribuer aux travaux menés par la Direction.

Vous piloterez et animerez les missions de planification, de conseil et d'expertise du Syndicat.

Vous aurez notamment pour mission de :

- Piloter et animer la démarche la révision du SCOT (relations avec le bureau d'études, contrôle de la qualité de production, organisation de la décision avec les différents acteurs, respect des délais, retour d'informations auprès des partenaires...) en cohérence avec les orientations stratégiques des élus ;
- Assurer une coordination avec les territoires voisins, notamment dans le cadre de la démarche interSCOT. Participer aux réunions de coordination InterScot.
- Suivre le SCoT au travers de la définition d'outils d'observation, d'analyse et d'évaluation ;
- Assurer la prise en compte des orientations et des objectifs du SCoT auprès des acteurs institutionnels partenaires du SIMOUV ;
- Prendre en compte les orientations des documents de planification territoriale (PLUi) et des politiques sectorielles (PLH, PCAET, urbanisme commercial) et les études spécifiques menées par les deux agglomérations (TVB, schéma directeur solaire...).

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Principalement travail en bureau,
- Déplacements sur l'ensemble de l'agglomération Valenciennoise et ponctuellement sur la région des Hauts de France (permis B indispensable) ;
- Horaires réguliers avec amplitude variable en fonction des nécessités de service (réunions potentielles en dehors du temps de travail).

RELATIONS FONCTIONNELLES :

- Relations régulières avec les techniciens des deux Communautés d'Agglomération membres du SIMOUV, les Personnes Publiques Associées (services de l'Etat, Région, PNRSE, Chambre d'Agriculture....) et acteurs liés aux SCoT de la Région Hauts de France (fédération des SCoTs, syndicats de SCoT des autres territoires) ;
- Représentation du SIMOUV auprès des EPCI dans le suivi de leurs études (évolutions des PLUi, SPR...), des différentes commissions techniques et de la Commission de suivi du SCoT.

PROFIL RECHERCHE :

De formation au minimum de niveau Bac+3 en développement local / urbanisme / aménagement du territoire

- Connaissances :
 - Bonne connaissance des collectivités locales, des politiques publiques territoriales et des outils de planification ;
 - Maîtrise dans les domaines de l'urbanisme / aménagement du territoire, que ce soit sur les aspects administratifs, techniques ou juridiques ;
 - Connaissance des éléments de contexte, régionaux et nationaux, notamment liés à l'artificialisation des sols (Zéro Artificialisation Nette, SRADDET...)
 - Maîtrise des outils bureautiques et cartographiques (QGIS notamment) constituerait un atout complémentaire.
- Savoir-faire :
 - Compétence en gestion de projet (suivi du Bureau d'études, animation, suivi des délais et du calendrier) ;
 - Compétence dans le suivi de projets d'urbanisme, notamment en termes de planification ;
 - Aptitudes à l'animation de réunions, à la fédération et à la concertation de réseaux d'acteurs ;
- Savoir-être :
 - Compétences de pilotage et d'animation
 - Aptitudes à l'écoute, la concertation et la communication et la pédagogie
 - Qualités relationnelles, fonctionnement en réseau ; Capacités d'autonomie, de prise d'initiatives, sens de l'organisation, rigueur et disponibilité ;
 - Esprit d'analyse, de diagnostic et de synthèse, qualités rédactionnelles ;

LES CONDITIONS

Poste à pourvoir dès que possible.

Permis B indispensable.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser par courriel : rh@simouv.fr

**A l'attention de Monsieur Le Président
SIMOUV
540 rue du Président Lécuyer
59880 SAINT-SAULVE
03 27 45 21 25**

Date limite des candidatures : 06 février 2026

Renseignements : Service des ressources humaines – 03.27.45.21.25